

## AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LES FONCTIONNAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

Une expérimentation est mise en place par la loi du 6 août 2019, depuis le 1er janvier 2020, pour permettre l'accès à des fonctions de niveau supérieur aux fonctionnaires en situation de handicap (visés aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° art. L. 5212-13 du code du travail) (art. 93 loi n°2019-828 du 6 août 2019).

*Décret n° 2020-569 du 13 mai 2020 fixant pour une période limitée les modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un corps ou cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure instituées en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés*

Le Maire de Nogent-sur-Oise, en sa qualité d'autorité investie du pouvoir de nomination, offre le poste ouvert sur le dispositif expérimental de détachement dérogatoire pour les fonctionnaires en situation de handicap.

### **Description de l'emploi à pourvoir :**

Instructeur(trice) du droit des sols

Cadre d'emploi : Rédacteur territorial

Missions principales :

**Sous l'autorité du responsable du service, l'instructeur assure les missions suivantes :**

**Instruction des déclarations et demandes d'autorisation d'urbanisme :**

**CUb, DP, PC, PC-ERP, PA**

- Accueille, informe et conseille les pétitionnaires et le public (accueil physique et téléphonique)
- Assure la partie administrative et instruit ces autorisations
- Analyse les avis des services consultés
- Rédige les arrêtés et en assure le suivi
- Contrôle la régularité des constructions et des aménagements réalisés
- Transmet les statistiques à SITADEL
- Assure les visites de récolement permettant de contrôler la conformité des constructions et des aménagements réalisés
- Participe à l'élaboration des documents d'urbanisme
- Réalise les constats d'infraction à la législation sur l'urbanisme (PV) et suit le contentieux en lien avec le service juridique
- Participe aux réunions départementales (notamment le club ADS de la DDT de Beauvais) afin de mettre en place les nouvelles directives

**Date prévue de détachement :**

01/02/2025

**Conditions de candidatures :**

Peuvent postuler les fonctionnaires ayant la qualité de Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (BOETH) telle que mentionnée aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'article L. 5212-13 du code du travail justifiant de la durée de services publics, fixée dans le statut particulier du cadre d'emplois de détachement, exigée pour l'accès à ce cadre d'emplois par la voie du concours interne.

**Composition du dossier de candidature :**

1° Un dossier constitué par le candidat, selon le modèle fixé par décret, en vue de la reconnaissance des acquis de son expérience professionnelle ;

Identification du candidat

- Nom
- Prénom

Situation actuelle du candidat

- Collectivité territoriale/établissement
- Poste occupé
- Statut
- Corps ou cadre d'emplois et grade d'appartenance

Parcours de formation

- Scolarité
- Formation continue
- Formation professionnelle

En vue de faire reconnaître les acquis de son expérience professionnelle, le candidat exposera, en trois pages maximums, les principales compétences acquises lors des formations dont il a bénéficié.

En vue de faire reconnaître son expérience professionnelle, le candidat présentera, en une page maximum, les principales étapes de son parcours professionnel ainsi que, le cas échéant, les travaux de recherche auxquels il a pu participer et les responsabilités électives, associatives ou syndicales qu'il a pu exercer, en précisant les domaines dans lesquels il a exercé ses fonctions ainsi que les principales compétences acquises et développées à chaque étape de son parcours.

Le candidat devra motiver son souhait d'intégrer un nouveau corps ou cadre d'emplois de la fonction publique et d'y poursuivre son parcours professionnel.

2° Une copie du document, en cours de validité, permettant de justifier l'appartenance à l'une des catégories mentionnées à l'article L. 5212-13 du code du travail.

L'autorité territoriale de détachement vérifie la recevabilité des dossiers de candidature et transmet les dossiers recevables à une commission chargée d'évaluer l'aptitude des candidats.

**Date limite de dépôt des candidatures :**

12 janvier 2025

**Modalités de dépôt des candidatures :**

L'ensemble de ces éléments sera transmis à **la Direction des Ressources Humaines de la ville de Nogent-sur-Oise** à l'adresse mail suivante : **drh@nogentsuroise.fr** ou par voie postale **Ville de Nogent-sur-Oise 74 Rue du Général de Gaulle 60180 Nogent-sur-Oise**, cachet de la poste faisant foi.

Tout dossier incomplet, transmis par une autre voie ou reçu hors délais, sera déclaré irrecevable.

Fait à Nogent-sur-Oise

Le ..17..12..24.....

Le Maire

